

A faint, light green and blue graphic in the background shows the Eiffel Tower rising from a boat. The boat is a simple silhouette with a curved hull. The text 'PARIS PLAISANCE' is written in a large, light grey, sans-serif font, arching over the boat.

# Charte environnementale

A l'attention des usagers  
du Port de l'Arsenal  
et de la Halte Nautique  
de la Villette

# Améliorer la qualité de vie du port de l'Arsenal et de la halte de la Villette

## • L'exploitant :

- S'engage dans une démarche environnementale aux travers de diverses actions qui portent sur :

- La gestion des déchets,
- La propreté,
- De nouveaux équipements,
- L'éducation à l'environnement,
- La qualité des eaux...



## • Le promeneur :

- S'engage à respecter la vie du port :

- En préservant la tranquillité des plaisanciers,
- En respectant le tri sélectif,
- En respectant les consignes de sécurité,
- En préservant l'eau sans s'y baigner,
- En préservant la propreté des quais et des abords (pelouses, jardins...)

## • Le plaisancier :

- S'engage à préserver le cadre de vie :

- En respectant l'ensemble des consignes environnementales et de sécurité
- En luttant contre les rejets des bateaux,
- En ne jetant aucun déchet à l'eau,
- En alertant le personnel du port d'une pollution,
- En utilisant et en prenant soin des équipements mis à disposition...

# Information primordiale :



Le temps de dégradation des déchets dans le milieu aquatique est respectivement de :



Papier journal  
2 à 4  
semaines



Mégots  
cigarettes  
1 à 5 ans



Bois peints  
10 ans



Canettes  
aluminium  
200 à 500  
ans



Bouteilles en  
verre  
100 à 1 000  
ans



Sac / Bouteille  
plastique  
1 000 ans



*Le rejet de débris (plastiques, ordures ménagères...) est une atteinte physique et esthétique au milieu naturel.*

*Il est INTERDIT de jeter quoi que ce soit dans l'eau ou sur les quais.*

**UTILISER LES POUBELLES ADÉQUATES !**



# Réduire et trier ses déchets



**NON RECYCLABLES :**  
restes alimentaires,  
emballages ou papiers souillés...

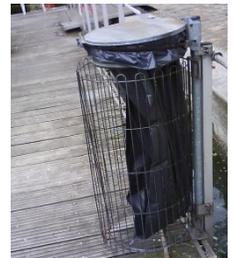
**RECYCLABLES :**  
journaux,  
emballages,  
bouteilles plastiques,  
canettes aluminium...

**VERRE** →



- Utiliser de manière adéquate les conteneurs sélectifs et encourager les autres au geste du tri.

- Privilégier les produits avec moins d'emballage.
- Ne pas jeter les déchets dans l'eau mais dans les poubelles appropriées.



- Ne pas laisser d'objets légers sur les pontons au risque de les faire tomber à l'eau.

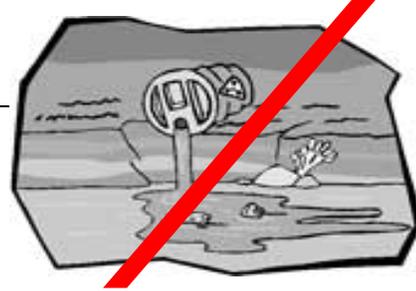


# Rappel

- Déverser de l'huile usagée dans l'eau représente une nuisance importante et est passible d'amende.
- Les composants d'une batterie sont extrêmement toxiques.



Déchets dangereux



Huiles usagées

*Ne pas déverser vos huiles usagées ni dans l'eau  
ni dans le réseau d'assainissement !*

*Ne pas abandonner vos batteries n'importe où,  
sur les quais ou dans l'eau !*

**Utiliser les conteneurs prévus à cet effet en prenant garde de  
ne pas déverser de produits dangereux sur le sol.**

**Utiliser les points de collecte appropriés pour les batteries et  
autres déchets dangereux (acides, peintures,  
solvants, filtres, bidons souillés, chiffons souillés...)  
mis à votre disposition.**

**RENSEIGNEZ-VOUS À LA CAPITAINERIE !**

Tel : +33 1 43 41 39 32

**Fayolle**  
Marine

# Prévenir les pollutions

## Ecolabels (certification)



Logo NF  
Environnement



Logo Ecolabel  
Européen

## Auto-déclarations



Bande de moebius  
= je suis  
recyclable



Point vert = mon  
producteur aide  
financièrement la collecte  
par les communes

- Utiliser de préférence des produits respectueux de l'environnement (peintures certifiées, produits d'entretien et d'hygiène corporel...).

- Lire les étiquettes et privilégier l'usage de produits biodégradables à plus de 90%.

- Utiliser uniquement la quantité de produit nécessaire

***Il est interdit de peindre les bateaux ou tout autre objet dans l'enceinte du port.***



# Recommandations

- Les eaux usées sont composées des eaux noires (WC, toilettes) et des eaux grises (douche, vaisselle).
  - Les eaux noires contiennent non seulement des excréments mais également des additifs chimiques destinés au nettoyage des toilettes.
  - Les eaux grises sont chargées en détergents qui sont généralement des produits chimiques et toxiques.

***Il est interdit de rejeter les eaux usées directement dans le port.***

*À quai, utiliser les blocs sanitaires et équipements (ex : laverie) mis à votre disposition (indiqués sur le dépliant).*

***Toute vaisselle ou lessive sur le ponton est INTERDITE!***

*Des points d'aspiration des eaux usées sont disponibles sur les pontons. Ne pas hésiter à contacter le personnel de port pour connaître les modalités d'utilisation.*

***Les Baignades sont INTERDITES!***

***Des virus et des bactéries peuvent être contenus dans l'eau et entraîner des maladies tant par contact que par ingestion.***

# Stop aux pollutions !

- Ne pas vider les eaux de cale chargées en hydrocarbures, en huiles et en résidus métalliques dans le port ! Vous pollueriez et vous vous exposeriez à une amende.

*Renseignez-vous à la Capitainerie pour connaître les prestations proposées pour collecter les eaux de cale.*



Il est indispensable de :

- Contrôler et entretenir régulièrement le(s) moteur(s) des bateaux.
- Nettoyer les fonds de cale et se munir de produits spécifiques biodégradables.
- Installer des filtres séparateurs retenant les éléments polluants au niveau du rejet d'eau de cale du bateau (cartouche filtrante à changer lorsqu'elle est saturée).

# Le saviez vous ?



Non entretenu et mal réglé, un moteur peut engendrer une surconsommation de 50 % et une émission importante de gaz polluants.

*Ne pas laisser tourner notre moteur inutilement (bateaux, véhicules, machines, etc.) : pour économiser du carburant, contribuer à limiter les émissions de gaz à effet de serre et préserver la tranquillité de tous.*

*Faire régulièrement contrôler et régler l'allumage et la carburation de notre moteur.*

*Par exemple, au-delà de 1 minute, votre bateau à l'arrêt avec son moteur allumé, consomme + et use + son moteur que si vous l'aviez arrêté puis redémarré après votre pause.*

*Pour conserver un environnement agréable, l'accès des véhicules au port est limité à*

*30 minutes de stationnement autorisées pour décharger votre voiture.*

*Pour le bien-être de tous les usagers, respectez cette consigne !*



*Dans PARIS, Privilégier le vélo, la marche et les transports en commun !*

# Économiser l'eau et l'énergie !



1 douche = 20 à 45 litres d'eau

1 chasse d'eau = environ 10 litres d'eau

1 lave-linge = environ 15 litres d'eau

Un robinet qui coule, c'est 3 à 5 litres qui s'écoulent par heure, soit à chaque fois, 2 à 3 jours de consommation d'eau potable pour une personne !

- Le gaspillage énergétique est à proscrire.
  - Éteindre les lumières, les appareils en veille, les chauffages inutiles...
  - Utiliser des ampoules et des appareils basse consommation...



**Éviter de laisser couler l'eau inutilement !**

# Interdictions



- **Interdictions :**
  - La baignade,
  - Les feux et les engins pyrotechniques,
  - Le déversement de déchets ou produits dans l'eau ou sur les quais.
  - Le stationnement d'un véhicule sur les quais plus de 30 minutes.

- **Si vous souhaitez :**
  - vous informer sur l'environnement, les équipements mis à disposition, les règles de sécurité, le tourisme ...
  - utiliser des équipements mis à votre disposition,
  - etc.

**Le personnel du port pourra vous renseigner**

# Pour améliorer la qualité de vie du port



s'engage à :

- Maintenir le site en bon état de propreté,
- Mettre en place le tri sélectif pour permettre le recyclage de vos déchets et ainsi préserver nos ressources naturelles (moins de matières premières),
- Collecter puis faire traiter les eaux de cales et les eaux usées de vos bateaux pour éviter tout rejet dans le milieu naturel (pollution, nuisances olfactives et visuelles...),
- Améliorer l'accès aux personnes handicapées dans l'enceinte du port,
- Collecter puis faire traiter vos déchets dangereux : batteries, huiles de vidange...



Grâce aux efforts de chacun, Fayolle Marine est certifié ISO 14001 depuis 2010.

Merci à tous!